

CONCOURS DE PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES (CRPE) 2024

Résultats d'admission : le 13 juin 2024 sur www.ac-grenoble.fr

FÉLICITATION POUR VOTRE ADMISSION,
VOUS DEVEZ DESORMAIS :



1. SAISIR VOS VŒUX D'AFFECTATION DÉPARTEMENTAUX POUR VOTRE ANNÉE DE STAGE :

via le site www.ac-grenoble.fr - vignette "Lauréats CRPE 2024" Un message vous avertira de l'ouverture de l'application ORIANEE



2. CONSTITUER ET RENVOYER VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF :
POUR LE 28 JUIN AU PLUS TARD

Consultez les pièces à fournir et les documents à télécharger, remplir et téléverser, sur le site www.ac-grenoble.fr - vignette "Lauréats CRPE 2024"



3. VOUS INSCRIRE A L'INSPÉ (uniquement pour les stagiaires à mi-temps):
Consultez > [l'espace dédié aux candidatures de l'INSPÉ](#)

A NOTER :

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION VOUS SERONT COMMUNIQUÉS PAR COURRIEL

Vous serez professeur(e) stagiaire à compter du 1^{er} septembre 2024.

VOUS SEREZ INVITÉ(E) À PARTICIPER AUX JOURNÉES D'ACCUEIL DES PROFESSEUR(E)S STAGIAIRES

Elles se dérouleront dans votre département d'affectation, à compter du mardi 29 août 2024. Les informations précises concernant cet accueil seront accessibles sur le site de [EAFC](#)

